

Forums pour les consommateurs

# Besoin urgent d'aide

Par Profil supprimé Posté le 29/10/2018 à 18h13

Bonjour à tous , traitée pour un mal épouvantable de la hanche et aussi d'un nerf sciatique bien coincé, les médecin me donne des patchs de morphine et de l'oxynorm 10 ou 20 , selon leurs humeurs . Enfin surtout la remplaçante de mon doc . Je reviens de chez elle avec une ordo qui a été refusée par la pharmacie . Je me retrouve avec .... rien ....

Ils me disent d'aller aux urgences et salut .

Suis seule avec mes petits et l'oxynorm me permet de vivre ma vie de maman et d'être bien avec eux sans trop sentir mes douleurs.

Et voilà aujourd'hui on me dit que légalement ça va pas du tout .... je suis dépitée.... qu'est ce qu'il va se passer...

## 1 réponse

---

Moderateur - 30/10/2018 à 15h08

Bonjour Nanoutriste,

Pour quelle raison la pharmacie a-t-elle refusé l'ordonnance ? Est-ce lié au changement d'identité du prescripteur ? N'est-il pas possible que la pharmacie appelle votre médecin ou vice-versa ?

Je vous conseille en tout cas de vous retourner vers votre médecin pour essayer de trouver une solution avec elle.

Cordialement,

le modérateur.